

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mercredi 18 janvier 2017

Budget participatif saison 2

239 projets soumis au vote

Du samedi 28 janvier au dimanche 12 février 2017

Sur les 630 projets proposés par les Rennaises et les Rennais du 1^{er} octobre au 2 novembre 2016, 239 seront soumis au vote entre le samedi 28 janvier et le dimanche 12 février 2017.

Saison 2 du budget participatif : augmentation de la proportion de projets soumis au vote

De novembre à décembre 2016, la Ville a étudié la faisabilité et le coût de chacun des 630 projets proposés par les habitants. À l'issue de cette étude, 239 projets ont été sélectionnés pour être soumis au vote des Rennaises et des Rennais, soit 38 % des projets déposés (contre 24 % lors de la saison 1 avec 241 projets soumis au vote sur les 992 déposés).

Dans l'ensemble, les projets de la saison 2 témoignent d'une meilleure appropriation du dispositif par les Rennaises et les Rennais : mieux préparés et approfondis par les porteurs de projets en amont, en particulier lors des cafés budget du mois de septembre et des ateliers thématiques du mois d'octobre 2016, au cours desquels les habitants ont pu rencontrer directement les services de la Ville pour préparer leur projet. De fait, moins de projets ont été écartés pour cette saison (59 % cette année contre 76 % l'année dernière).

Les projets similaires ont également pu être rapprochés : 32 projets ont fusionné avec l'accord des porteurs de projet, portant le nombre de projets recevables pour la votation de 256 à 239.

Tous les porteurs de projets ont reçu une réponse individualisée à leur proposition, en ligne, sur fabriquecitoyenne.rennes.fr.

Les prochains rendez-vous du budget participatif saison 2

Le vote

Du samedi 28 janvier, 8 h au dimanche 12 février, 19 h, les Rennaises et les Rennais, sans condition d'âge ni de nationalité, pourront voter en ligne sur le site fabriquecitoyenne.rennes.fr. Le week-end du 4 et 5 février un vote papier sera organisé (les lieux et horaires du vote seront communiqués ultérieurement).

-
- Modalités du vote

Chaque votant choisira ses 10 projets préférés, dans la limite de 3,5 millions d'euros.

- Quels projets seront retenus à l'issue du vote ?

Pour chaque quartier, les 2 projets totalisant le plus de voix seront retenus. Puis, les projets totalisant le plus de voix, sur l'ensemble des projets soumis au vote (sans distinction géographique) seront retenus, dans la limite de 3,5 millions d'euros.

Les projets plébiscités lors de la votation seront réalisés dans le courant de l'année 2017, voire en 2018, pour les plus conséquents.

Se renseigner sur les projets

Le détail des projets est consultable en ligne sur le site fabriquecitoyenne.rennes.fr. Des temps de présentation seront également organisés en présence des porteurs de projets.

Une Agora place de l'Hôtel de Ville

Du samedi 28 janvier au dimanche 12 février, une Agora sera installée sur la place de l'Hôtel de Ville de 10 h 30 à 18 h 30 (fermée le dimanche 29 janvier). L'Agora comprend une exposition et un espace salon où les projets pourront être consultés et où les habitants pourront échanger avec des porteurs de projets. Il sera également possible de voter sur place.

Les Agoras de quartier

Le samedi 28 janvier, des Agoras se tiendront dans les quartiers :

- Quartiers Nord-Ouest
Brasserie Le Beauregard (intérieur), place Aulnette, de 10 h à 12 h 30
- Quartiers Ouest
Mail François Mitterrand, partie Est, côté marché, de 9 h à 13 h
- Quartiers Sud-Ouest
Hall de la Mairie de quartier Bréquigny Sud Gare, de 10 h à 12 h 30
- Quartiers Sud-Est
Le Triangle, de 10 h à 12 h 30
- Quartiers Nord-Est
Centre commercial du Gast / café associatif "Gast à Chaud", de 10 h à 13 h
- Quartiers Centre
Bibliothèque Lucien Rose, 11 square Lucien Rose, de 10 h à 12 h 30

Pratique

→ Pour consulter le détail des projets, rendez-vous sur <http://fabriquecitoyenne.rennes.fr/project/budget-participatif-2/selection/projets-soumis-au-vote-2>